



RÉUNION VIRTUELLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 27 août 2025 | 19 h à 20 h 30 HNE

PROCÈS-VERBAL

1. ACCUEIL

Présents :	Claire Carver-Dias, présidente	Carlene Variyan, trésorière
	Maggie Brennan, administratrice	Ava Hill, administratrice
	Greg Maychak, administrateur	Jacqueline Zonneville, administratrice
	Robert Law, porte-parole des athlètes	
Invités :	Rick Powers, comité de la gouvernance et de l'intégrité de CSC	
Personnel :	Brian MacPherson, chef de la direction	Chris Taylor (rapporteur)
Absents :	Rob Adams, Myles Spencer, Pradeep Sood	

La présidente a déclaré la réunion ouverte à 19 h 05 (HNE), le quorum étant atteint. La présidente a accueilli et remercié tous les participants et une reconnaissance du territoire a eu lieu.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Motion proposée par Maggie Brennan ; **appuyée** par Robert Law

« Que l'ordre du jour soit approuvé tel que distribué. »

APPROUVÉE.

3. RÉSOLUTIONS EN BLOC

Motion proposée par Robert Law ; **appuyée** par Carlene Variyan

« En l'absence d'objections, les résolutions en bloc ont été approuvées à l'unanimité. Les résolutions en bloc incluent les résolutions suivantes : Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 juin 2025 et du certificat de conformité jusqu'au 30 juillet 2025, ratification d'un vote électronique (approbation de la vacance de Patrick Kenny de son poste au conseil d'administration). »

APPROUVÉE.

4. AFFAIRES PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

4.1 Candidature pour les Jeux du Commonwealth Canada Uni 2030

- Cinq provinces ont exprimé leur intérêt à participer à une candidature Canada Uni 2030 : le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador.
- Un groupe de travail multipartite a été établi pour entamer l'élaboration de la candidature.
- L'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard se sont retirés, créant un « écart » de 5 sports. Les autres provinces n'étaient pas intéressées à combler cet écart. CSC a approché la province de la Colombie-Britannique dans l'espoir qu'elle pourrait se porter candidate mais ses représentants ont refusé.
- Une décision de suspendre la candidature Canada Uni 2030 a été prise.
- Un rapport final a été rédigé pour cataloguer ce processus de candidature interprovincial unique, ses défis et pour élaborer des recommandations pour l'avenir.



- Deux nations posent leur candidature pour les Jeux du Commonwealth de 2030 : l'Inde et le Nigéria. L'hôte sera annoncé en novembre.

5. NOUVELLES AFFAIRES DU CONSEIL

5.1 Nomination au conseil (expertise de paraspot)

- En reconnaissance de l'intégration du paraspot aux Jeux du Commonwealth et de l'écart actuel du conseil de CSC en matière de paraspot, une discussion a eu lieu pour la nomination d'une personne possédant de l'expertise en paraspot.
- CSC collabore avec le Comité paralympique canadien (CPC) pour identifier une personne qualifiée.
- Une fois qu'une personne candidate sera identifiée, le comité de gouvernance vérifiera le dossier de la personne et fera une recommandation au conseil d'administration.

5.2 Révisions à la politique de conduite

- Le comité de gouvernance a mis à jour la politique de conduite de CSC. Le but des ces modifications est de refléter l'adoption du nouveau programme canadien de sport sécuritaire par CSC.
- Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) est maintenant l'autorité compétente pour toutes plaintes de maltraitance déposées auprès de CSC.

5.3 Plan de travail et budget 2025-2026

- Il n'est pas habituel qu'une aussi grande partie de l'exercice fiscal soit écoulé et qu'aucun budget ne soit approuvé. Toutefois, Sport Canada tarde à informer les organisations sportives de leur financement pour 2025-2026.
- En raison de l'accroissement typique des activités du programme d'Équipe Canada à ce moment de la période quadriennale, le conseil d'administration détermine le montant à retirer du fonds de réserve pour financer les prochains Jeux. Même si rien n'est garanti, lors des récentes périodes quadriennales, CSC a été en mesure d'obtenir de nouveaux fonds additionnels dans la période menant aux Jeux du Commonwealth. Ainsi, le fonds de réserve de CSC se maintient à environ 1,5 million \$, et ce depuis 2010.
- Les budgets préliminaires de 2025-2026 et 2026-2027 affichent un déficit de 1,1 million \$, un peu plus que les périodes quadriennales précédentes.

5.4 Don(s) d'entreprises de paris sportifs

- La Fondation Commonwealth Sport Canada (FCSC) a été sollicitée par une entreprise de paris sportifs pour un don potentiel. La FCSC a demandé à CSC si l'organisation est à l'aise d'accepter des dons d'entreprises de paris sportifs.
- Le Comité olympique canadien et le Comité paralympique canadien comptent l'OLG (Ontario Lotteries Group) comme commanditaire. OLG offre un produit de paris sportifs intitulé Proline.
- Commonwealth Sport accepte les commandites d'entreprises de paris sportifs, mais cela demeure une « catégorie délicate ».



- Le gouvernement du Canada n'a pas émis d'indications et n'élaborera pas des lignes directrices dans un avenir rapproché dans le cadre des commandites ou dons d'entreprises de paris sportifs.
- Le consensus est que CSC peut accepter les dons de la FCSC provenant d'entreprises de paris sportifs pourvu que toute communication publique (c.-à-d. communiqués de presse, rapports annuels, annonces, publications sur les médias sociaux, site web, etc.) et communication avec les groupes d'intervenants externes clés (c.-à-d. fournisseurs, clients, etc.) au sujet de l'existence ou de l'objet d'un tel don doit préalablement être approuvé par CSC, en ce qui concerne son contenu, sa forme et son mode de publication.

5.5 Logo non commercial sur l'uniforme d'Équipe Canada 2026

- Une demande de proposition a été diffusée aux organisations non commerciales du Canada. Deux organisations ont indiqué leur intérêt : Right to Play et TeamUp Canada.
- Right to Play a été choisie comme candidate privilégiée, en attente d'une stratégie de communication et d'activations de financement conjointes.

6 VARIA

La prochaine réunion sera la séance de planification stratégique prévue pour les 23 et 24 octobre 2025.

6. SÉANCE À HUIS CLOS

Le conseil d'administration a tenu une séance à huis clos prévue à l'horaire.

7 AJOURNEMENT

En l'absence de questions, commentaires ou préoccupations supplémentaires, la réunion a été déclarée levée à 20 h 38 HNE.

Approuvé et dûment signé :

24 octobre 2025

Claire Carver-Dias, présidente

Date :